



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

CRÉATION D'EMPLOIS OCCASIONNELS POUR
LE MARCHÉ DE NOËL

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 09 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CRÉATION D'EMPLOIS OCCASIONNELS POUR LE MARCHÉ DE
NOËL**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'organisation du marché de Noël, la ville de Niort souhaite mettre en place des animations pour les enfants.

Afin de permettre le bon déroulement de cette opération d'animation, il est nécessaire de recourir à du personnel d'animation compétent pour encadrer les enfants.

C'est pourquoi, il est proposé, conformément à l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, de créer les emplois occasionnels suivants pour la période du 19 au 23 décembre 2009 :

- 6 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe ouverts aux titulaires du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de loisirs, rémunérés sur la base du 3^{ème} échelon de ce grade ;
- 1 poste de responsable d'animation, ouvert aux candidats titulaires du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centre de loisirs, rémunéré sur la base du 6^{ème} échelon du grade d'animateur principal.

Les crédits nécessaires à ces recrutements sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accepter la création de 7 emplois occasionnels, (6 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe et 1 poste de responsable d'animation) pour l'organisation des animations du Marché de Noël du 19 au 23 décembre 2009.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON